

# Inscriptions Restauration scolaire pour 2016—2017

## Un logiciel pour gérer la restauration scolaire et la garderie en Janvier

Le projet était dans les tuyaux depuis de longs mois, souhaité par la majorité des familles et nous y avons travaillé toute l'année scolaire avec notre informaticien. Le logiciel est maintenant prêt mais .... reste à régler le problème des paiements vis-à-vis de la Direction Générale des Finances Publiques. Malheureusement, la DGFIP de l'Ardèche n'autorise (pour l'instant) que les règlements à posteriori, c'est-à-dire après émission de facture envoyée aux utilisateurs, tandis que d'autres départements (comme le Vaucluse) l'autorisent en amont.

C'est ce que nous souhaitons afin de garder le rythme actuel : Inscription, validation du dossier par la mairie, codes d'accès, achats de tickets, réservation sur planning, règlement et confirmation.

En attendant la validation du projet par le Trésor Public, nous reportons donc la mise en service du logiciel au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous profiterons du premier trimestre de la prochaine année scolaire pour faire tourner le logiciel par le service administratif, mettre en place des tablettes numériques pour celles et ceux qui ne disposent pas d'ordinateur à la maison et pour informer les familles tant par courrier que lors de réunions où une démonstration sera faite et au cours desquelles nous répondrons à toutes vos questions, vos demandes .... et toutes vos inquiétudes.

En attendant, les inscriptions pour le restaurant scolaire année 2016-2017 se dérouleront en mairie suivant les modalités habituelles :

Vous désirez que votre (vos) enfant (s) bénéficie (ent) du service de la restauration scolaire communale de St Marcel d'Ardèche, soit régulièrement, soit épisodiquement en 2016 - 2017.

Ce service est réservé uniquement aux élèves inscrits aux écoles publique et privée de la commune.

L'inscription est obligatoire, même pour une fréquentation très épisodique : aucun enfant ne pourra être admis sans avoir été au préalable inscrit.

Les inscriptions se feront en **Mairie**, aux **heures d'ouverture**  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h30 à 12h et de 14h à 16h30  
du **Jeudi 16 juin** au **Mercredi 13 juillet**

**Après cette date, les inscriptions seront closes,**  
sauf emménagement dans la commune

N'oubliez pas d'apporter les pièces justificatives au moment de l'inscription.

- \* **carte d'identité** du représentant légal,
- \* **livret de famille**
- \* **justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- \* dernier document de la **CAF ou MSA** pour le QF (pour les allocataires)
- \* ou à défaut, **dernier avis d'Imposition** faisant apparaître le **Revenu fiscal de référence (RF)**
- \* **Jugement de divorce** (si nécessaire)

Les **dossiers incomplets** ne seront pas enregistrés

à St Marcel d'Ardèche, le jeudi 2 juin 2016

Vu, les parents, le

**Le Maire**

**Michel BOUCHON**